



Une hésitation : quelle formation choisir ?

Techniques en maraîchage ou Installation en maraîchage bio ?

	Techniques en maraîchage biologique (MB)	Installation en maraîchage biologique
Type de formation	<ul style="list-style-type: none"> • DEFI (décret CISP) 	<ul style="list-style-type: none"> • FPA
Pour quoi ?	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage des techniques en maraîchage biologique <p>NB : la formation n'est pas suffisante pour se lancer comme indépendant et devrait être complétée par Installation en maraîchage biologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer son projet professionnel en maraîchage biologique comme indépendant
Pour qui ?	<ul style="list-style-type: none"> • Chômeur de longue durée • Diplômé de l'enseignement secondaire inférieur (dérogations possibles) 	<ul style="list-style-type: none"> • Adulte en réorientation professionnelle ... • Porteur d'un projet individuel ou collectif en maraîchage biologique ayant passé le stade de l'idée et qui soit prêt à le concrétiser.
Durée de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • De fin janvier à fin novembre 	<ul style="list-style-type: none"> • De fin janvier à fin décembre (Cours A - B)
Horaire hebdomadaire	<ul style="list-style-type: none"> • 3 jours pratiques sur le terrain en production maraîchère • 1 jour de cours théorique 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 jours de stage en entreprise • 3 jours de cours théoriques et visites de fermes
Prérequis à l'admission de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à une séance d'informations 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à une séance d'informations • Pas de conditions Forem • Connaissances préalables du milieu agricole bio • Expérience minimale de travail en maraîchage bio • Détermination dans la réalisation de son projet • Disposer d'un ordinateur
Indemnités du Forem	<ul style="list-style-type: none"> • 1€ brut/ l'heure • Frais de déplacements • Frais de garderie 	<ul style="list-style-type: none"> • 1€ brut/ l'heure • Frais de déplacements • Frais de garderie
Attestation d'études	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation du Crabe 	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat de la Région Wallonne